

Compte-rendu de l'audience **avec les IEN de Roubaix-Centre, Roubaix-Est et Roubaix-Ouest** **1er avril 2026**

Calendrier de stages syndicaux

- Nous avons présenté les derniers stages syndicaux de l'année : stages mouvement des 4 et 5 mai, universités de printemps des 4 et 5 juin. Ces stages répondent à des besoins de formation des collègues : stage mouvement pour les jeunes collègues et pour les collègues subissant une fermeture de classe, universités de printemps répondant à un besoin d'élargir la formation continue (qui est dorénavant principalement axée sur le français et les mathématiques) .
- Nous regrettons que le nombre de refus de participer aux stages syndicaux soit en hausse. Plusieurs collègues des circonscriptions roubaisiennes ont subi le refus de participer au stage du 27 mars (reconversion dans la fonction publique) au titre de la nécessité de service. Les collègues concernés sont déjà en souffrance et se posent la question de quitter l'Education Nationale, cela accroît leurs doutes. Nous sommes conscients du manque de plus en plus criant de remplaçants et de la difficulté pour les Inspecteurs de devoir assurer la continuité de service. La FSU-SNUipp revendique la création de postes de remplaçants en nombre suffisant.
- Madame et Messieurs les Inspecteurs ont soulevé la question d'organiser ces stages sur des temps hors classe ou lors de Réunions Syndicales sur le Temps de Travail (déductibles des 108h, sur le temps de Formation Hors Temps Scolaire). Nous leur avons rappelé notre attachement profond au droit à la formation syndicale, à la fois sous forme de stages sur temps de travail et de RISTT. Certaines thématiques nécessitent d'y consacrer une journée entière de formation. Ils ont rappelé que les avis défavorables à la participation aux stages syndicaux sont émis par le DASEN.
- Nous avons souligné que le très grand nombre de demandes de stage syndical sur le thème de la reconversion dans la Fonction Publique est lié au mal-être croissant des enseignants, à la dégradation de leurs conditions de travail et à la difficulté à exercer sereinement un métier auquel ils sont pourtant attachés. Madame et Messieurs les Inspecteurs ont indiqué être vigilants au bien-être au travail de leurs équipes. A Roubaix-Centre, un travail de fond a d'ailleurs été engagé auprès d'écoles volontaires sur cette thématique.

Convocations des collègues et accompagnement

- Nous avons demandé aux IEN de préciser aux collègues l'objet de leurs convocations de façon précise ainsi que la possibilité pour eux d'être accompagnés par un représentant du personnel. En effet, ne pas avoir d'informations suffisantes concernant cet entretien peut engendrer beaucoup de stress chez les collègues.
- Les IEN ont indiqué qu'à l'avenir, ils préciseront l'objet des convocations et la possibilité d'être accompagné par un représentant du personnel. Madame l'Inspectrice et Messieurs les Inspecteurs nous ont rappelé que leur agenda était contraint et qu'il leur est quelquefois compliqué de déplacer ces entretiens. Nous avons convenu ensemble qu'il était important de bien communiquer entre IEN et Représentants du personnel pour que l'accompagnement des collègues se déroule au mieux.

Accompagnement des entrants dans le métier

- Avec la réforme de la formation et du concours de professeur des écoles, comment va être organisé l'accompagnement des entrants dans le métier à Roubaix ? A-t-on une idée du nombre de collègues qui seront accompagnés (entre les licences LPE, la fin des masters non lauréats, les lauréats du concours) ? Des collègues EMF seront-ils mobilisés pour accompagner des entrants dans le métier dans d'autres circonscriptions ?

- Les Inspecteurs nous ont dit que le nombre de stagiaires est très limité dans les circonscriptions roubaisiennes, du fait du classement en éducation prioritaire de la majeure partie des écoles. La ville de Roubaix n'est pas un berceau d'accueil pour les stagiaires.

Ils ont réaffirmé l'importance du suivi des jeunes collègues, qui sont visités par les CPC et EMF. Des réunions de rentrée pour les nouveaux collègues arrivant à Roubaix sont organisés chaque année. Les IEN ont rappelé être accessibles et disponibles, notamment si un jeune collègue se trouve en difficulté.

Résidences pédagogiques

- Quel est le retour sur les expériences de résidences pédagogiques menées à Roubaix Ouest ? Ces résidences pédagogiques vont-elles être généralisées à Roubaix ?
- Mme l'Inspectrice de Roubaix-Ouest a expérimenté des résidences pédagogiques massées dans sa circonscription. Elle indique que les modalités d'accompagnement sont resserrées au plus près des problématiques et des besoins des équipes. Elle souhaite se rendre accessible. Les visites dans les classes ont été menées par les CPC et EMF. Elle estime que ces résidences pédagogiques ont été bien vécues par les équipes. Elle souhaiterait que ces expériences ne soient pas assimilées à des évaluations. Dans le plan de formation départemental 2026-27, les résidences pédagogiques seront généralisées.
- Nous avons émis des réserves et des inquiétudes quant à la généralisation des résidences pédagogiques. Nous avons eu des retours mitigés des collègues de différentes circonscriptions : des expériences quelquefois anxieuses et chronophages.

Le regard porté par les IEN sur le travail des collègues est souvent vécu comme une surveillance ou une évaluation, plutôt qu'un accompagnement. Entre constellations, évaluations d'école et résidences pédagogiques, le temps de travail collectif semble quelquefois dépossédé.

- Les inspecteurs ont rappelé que dans le cadre d'une évaluation d'école, l'IEN externe n'est pas un évaluateur. Il s'agit de faire des rapports d'étonnement et de nourrir la réflexion pour bâtir le nouveau projet d'école.

Point pondération et remplacement

- Quel est l'état du remplacement à Roubaix ?

Quel avenir pour les pondérations avec la fusion administrative des brigades ?

- Les Inspecteurs ont fait état de la dégradation du taux de remplacement. A ce jour, dans les trois circonscriptions, il n'y a plus de remplaçant disponible.
- Les trois Inspecteurs ont rappelé leur attachement aux journées de pondération en REP+. Ils sont en attente d'un cadre départemental pour la gestion des remplacements.

Etat et fonctionnement des Pôles Ressources

• Les Pôles ressources sont-ils au complet ? Y a-t-il une harmonisation des pratiques dans les circonscriptions roubaisiennes ? Comment palier au manque de temps de concertation entre les enseignants du Pôle Ressource et les titulaires de classe afin d'organiser des co-interventions de qualité ?

- Les trois circonscriptions respectent le cadre de base de fonctionnement des Pôles Ressources et souhaitent garder chacune une autonomie. Une réflexion doit être menée dans le cadre d'un travail collaboratif entre le Pôle Ressource et la Direction de l'école. Une articulation sera mise en place entre les Pôles Ressources et les nouveaux PAS.

Nous tenons à remercier Madame et Messieurs les Inspecteurs de leur disponibilité et de la qualité des échanges avec la FSU-SNUipp.